

« Roland Gribaudo, a [xxvi^s, viii^d], [xv^s x^d], [ix^s, ii^d]...
« v^s, v^d. »

D'une écriture plus récente :

« En son lieu, Berthelemy Naris, franc, a cause de la
« magnisfacture de veloux. »

Vers 1529, les frères Chappard vendirent leur maison, qui avait pour enseigne *La fleur de Lys*, aux frères Favre. Le parangon de Saint-Pierre nous donne la copie de la reconnaissance de ces derniers passée au terrier Offrey, 6^{me} vol., fol. 62, le 11 mars 1530 :

« Rolinus et Johannes Favre, fratres, mercatores, cives
« Lugd... videlicet quandam magnam domum, cum
« suis pertinenciis, in qua olim solebat esse intersignum
« Floris Liliij, que fuit de responsione Aymonis de Neyvro.
« deinde fuit de responcione magistri Philiberti Chappardi,
« quondam notarii, et postremo fuit Balthesard Chappardi,
« sitam Lugduni, in Magna Carreria Platerie, juxta ipsam
« carreriam, ex oriente, juxta.....

L'acte de vente de l'une des pies appensionnées par Claude Besson, nous indique que le 4 juillet 1536, Roland Gribaudo possédait encore sa propriété de la côte Saint-Sébastien. En voici l'extrait que nous avons trouvé dans les papiers de feu C. Brouchoud, qui l'avait relevé sur la minute du Protocole de Jehan Chaliard, conservée aux archives de la Chambre des Notaires :

« Jehan Galand, dit Joly, cordier, vend a Pierre Girault,
« dit Burdy, une pie en jardin, coste S' Sebastien, en la
« rue neufve dicte Besson, jouxte ladicte rue de vent,